

## Annexe 40 : demande de correction de barème

### Mouvement intra départemental 2021

#### Demande de correction du barème

A envoyer par courriel à : [ce.ia92.d1d1@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia92.d1d1@ac-versailles.fr)  
A partir du lundi 10 mai 2021 au mardi 25 mai 2021 12H00 délai de rigueur

Nom du participant : .....

Prénom : .....

Nom patronymique : .....

Date de naissance : .....

Je déclare avoir pris connaissance de mon barème sur le système d'information et d'aide pour les mutations (SIAM) et demande une correction de ce barème.

La demande de modification concerne les points de bonification au titre de (cocher les cases correspondantes à la situation) :

#### BONIFICATIONS DANS LE CADRE DES PRIORITÉS LÉGALES

- MESURE DE CARTE SCOLAIRE
- SITUATION DE HANDICAP
- ANCIENNETÉ DE FONCTION D'ENSEIGNANT AU SEIN DE L'ÉDUCATION NATIONALE
- ANCIENNETÉ SUR POSTES ASH AVEC TITRE
- ANCIENNETÉ SUR POSTES ASH SANS TITRE
- ANCIENNETÉ DE DIRECTION
- ANCIENNETÉ SUR POSTE DE CONSEILLER PÉDAGOGIQUE OU ACEN
- ANCIENNETÉ SUR POSTE EN ÉDUCATION PRIORITAIRE (REP ET REP+)
- ANCIENNETÉ SUR POSTE DANS UNE ZONE RENCONTRANT DES PROBLÈMES SOCIAUX ET DE SÉCURITÉ (POLITIQUE DE LA VILLE)
- ANCIENNETÉ SUR POSTE DANS UNE ZONE RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES DE RECRUTEMENT (VILLENEUVE-LA-GARENNE)
- ANCIENNETÉ DU RENOUVELLEMENT DU MÊME PREMIER VŒU PRÉCIS
- RAPPROCHEMENT DE CONJOINT OU DU DÉTENTEUR DE L'AUTORITÉ PARENTALE CONJOINTE
- SITUATION DE PARENT ISOLE

PRIORITÉS DANS LE CADRE DES PRIORITÉS LÉGALES

RÉINTÉGRATION A L'ISSUE D'UN DETACHEMENT, CONGE DE LONGUE DUREE OU CONGE PARENTAL (SI POSTE PERDU)

BONIFICATIONS HORS PRIORITÉS LÉGALES

- RECTIFICATION D'ERREUR
- SITUATION EXCEPTIONNELLE D'ORDRE PROFESSIONNEL OU PERSONNEL
- BONIFICATION POUR ENFANT À CHARGE OU A NAITRE

**Commentaires :**

**(Vous voudrez bien décrire en quelques lignes les motifs de votre demande de correction et apporter éventuellement des éléments nouveaux à votre dossier)**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Nouvelles pièces jointes au dossier :**

- Oui (transmettre à [ce.ia92.d1d1@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia92.d1d1@ac-versailles.fr) lors de l'envoi du formulaire de demande de correction du barème) :
- Non

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_